

## **01/03/2018 : Indications géographiques spiritueuses, un succès de l'agriculture européenne ! – Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)**

Le 1er mars, le Parlement européen, réuni en session Plénière à Bruxelles, a adopté le rapport sur la définition, la présentation et l'étiquetage des boissons spiritueuses sous indications géographiques.

Pour Angélique Delahaye (LR, Auvergne-Centre-Limousin), rapporteur pour avis en commission de l'Agriculture : « Il s'agit d'un rapport important pour l'agriculture européenne. Le système de la protection des indications géographiques est un enjeu majeur pour la politique commerciale de l'UE. Au-delà des garanties de qualité, c'est un outil qui permet de rééquilibrer la place de l'agriculture dans les négociations commerciales. Par ce biais, l'UE parvient non seulement à obtenir la protection de ses signes de qualité sur des marchés extérieurs, mais elle incite également des pays tiers à mettre en place, chez eux, des systèmes équivalents. »

« Le secteur des boissons spiritueuses est historiquement un secteur clef pour l'Union européenne par le poids de ses exportations (près de 10 milliards d'euros) pour un million d'emploi. En France, il s'agit du deuxième secteur qui exporte le plus. Plus qu'un produit de consommation, ce sont des savoir-faire et un art de vivre propre aux cultures européennes qui sont exportés dans le monde », précise l'eurodéputée.

Si la commission de l'Agriculture a adopté le texte à la quasi-unanimité, le travail en commission de l'Environnement a été caractérisé par des négociations plus complexes : « Nous nous sommes efforcés de respecter et de répondre aux attentes de chacun. En matière de spiritueux, chaque État membre a une culture et une histoire propre qui ne peuvent pas être contournées. L'exemple des taux de sucre est probant : certains pays veulent savoir s'il y a du sucre ajouté dans leurs spiritueux, d'autres, au contraire, consomment des spiritueux comme le rhum fabriqués à partir de sucre de canne » a conclu Angélique Delahaye.